

(N^o 128.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 2 AVRIL 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande du sieur *Ferdinand Wiegand*, fabri- cant de vis à bois à Gosselies.

(Voir le N^o 305, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le Sieur Ferdinand Wiegand, fabricant de vis à bois, domicilié à Gosselies, a demandé la Naturalisation ordinaire par requête du 3 avril 1801.

Le pétitionnaire est né à Ramscheid (Prusse-Rhénane) le 8 février 1808; il est venu habiter Gosselies comme simple ouvrier en 1828; il s'y est marié en 1834 avec une femme de cette ville dont il a trois enfants et n'a cessé d'y résider depuis.

Le sieur Wiegand a établi à Gosselies une fabrique de vis à bois qui prospère, et qui procure des moyens d'existence à un assez grand nombre d'ouvriers, on peut même le considérer comme l'importateur de cette nouvelle industrie qui a pris un certain développement dans cette contrée; enfin les certificats des autorités attestent qu'il s'est toujours conduit en honnête homme et en citoyen paisible.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 28 février dernier, par 43 suffrages contre 5.

DE HAUSSY, Rapporteur.